

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2024

# TERRAIN AGRICOLE à PERNES-LES-FONTAINES



**Adjugé à 4 000,00 euros**

**Type de bien :** Terrain agricole

**Mise à prix :** 4 000 euros

**Localisation :** PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse)

**Adjudication :** 25 JUIN 2024 à 10h30

**Avocat postulant :** Maître Samira BENHADJ

**Maître Samira BENHADJ**, Avocat au Barreau CARPENTRAS, demeurant 39 avenue du Mont Ventoux 84200 CARPENTRAS.

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**EN UN SEUL LOT**

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2024

**Un terrain AGRICOLE non bâti sis sur la Commune de PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse), cadastré Section AO, numéro de plan 160, terres mortes, d'une contenance cadastrale de 11 A 90 CA.**



Il sera vendu aux enchères publiques à l'audience d'adjudication du Juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de CARPENTRAS du :

**25 JUIN 2024 à 10h30**

**SUR UNE MISE A PRIX DE 4 000 euros (quatre mille euros) outre les charges**

Il sera procédé à la requête de SAS UNION MATERIAUX, Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le n° 455.800.482, dont le siège social est 287 Avenue de Boirargues CS 19001 34965 MONTPELLIER CEDEX 2, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Créancier poursuivant

Ayant pour Avocat plaidant : Maître Céline ALCALDE, de la SELARL DELRAN BARGETON-DYENS SERGENT ALCALDE de la SELARL DELRAN BARGETON-DYENS SERGENT ALCALDE, Avocat au



Ecrit par Echo du Mardi le 3 mai 2024

Barreau de NIMES - Toque n° B 102, demeurant 6 rue Saint Thomas 30000 NIMES,

**Et pour Avocat postulant : Maître Samira BENHADJ, Avocat au Barreau CARPENTRAS, demeurant 39 avenue du Mont Ventoux 84200 CARPENTRAS**

A la vente des biens ci-après :

**Un terrain non bâti sis sur la Commune de PERNES-LES-FONTAINES (Vaucluse), cadastré Section AO, numéro de plan 160, terres mortes, d'une contenance cadastrale de 11 A 90 CA.**

**Les visites seront assurées par la SCP BONNAUD VALENTINI le 10 JUIN 2024 de 10h à 11h**

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le bâtonnier de l'ordre des avocats représentant 10 % du montant de la nouvelle mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3000 €.

Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de CARPENTRAS, au Palais de justice 52 Place Charles de Gaulle CS 80 265 84200 CARPENTRAS sous le n° 23/00036 ou au cabinet de l'avocat poursuivant.